


## XV- L acte psychanalytique

version rue CB

[note](#)- PREFACE TECHNIQUE A CETTE EDITION -

La présente préface souhaite faire connaître au lecteur les problèmes techniques rencontrés dans la recherche documentaire et l'établissement du texte de ce séminaire.

-o-o-o-o-o-

On est confronté, devant un séminaire de J. Lacan toujours aux mêmes problèmes techniques : le séminaire étant de tenue orale, cette source orale se diffracte pour ainsi dire en un certain nombre de traces variées d'égal manque de fiabilité : source magnétique, bandes de sténotypie, versions dactylographiques indépendantes variées, elles-mêmes issues de ces deux premières. Comme les bandes magnétiques de ce séminaire sont sans doute inexistantes et que les bandes de sténotypie sont introuvables en raison d'une  main-

mise [REDACTED] de leur dépositaire - il reste aux éditeurs à rechercher diverses versions frappées indépendantes.

S'engage alors un pénible et long travail de confrontation entre les versions indépendantes, d'où résultera une version dépendante critique, celle-là même que nous présentons au lecteur.

-o-o-o-o-o-

( 2

Les principes généraux qui règlent l'établissement de cette version sont simples mais toujours délicats à manier. Ils consistent grosso-modo : - à suivre les versions lorsqu'elles concordent ( c'est-à-dire à peu près jamais ) - à se fier au son, à l'assonance du texte plutôt qu'au sens pour restituer ; - à se guider sur les écarts différentiels des versions pour deviner au flair " le texte original " ; - à proposer des conjectures lorsque le texte est défaillant ; - à préserver les variantes lorsque les versions diffèrent vraiment trop.

C'est dire que la version critique ne peut jamais passer pour une version originale ; mais inversement, que toutes les versions indépendantes à la source sont rigoureusement dépourvues de fiabilité. Ce n'est naturellement pas

une raison pour inventer n'importe quoi et s'autoriser à produire une version insipide [REDACTED] à force d'être censurée lorsque le texte original est " incompréhensible ".

Il nous faut maintenant faire l'inventaire des sources indépendantes à partir desquelles nous avons travaillé.

1 - Vers 1968, de façon extemporanée au séminaire, un groupe de travail animé par K .. se réunissait et grâce à Patrice Fa .., - qui enregistrait le séminaire grâce à cette invention merveilleuse de notre quart de siècle : le magnétophone à cassette -, mettait au point une des toutes premières versions dactylographiées du séminaire sur l'Acte. Nous avons utilisé aussi cette version, la Version **FA**..

2 - Le secrétariat de la Bienheureuse et défunte E.F.P. finançait par la personne de son Trésorier, [REDACTED], l'établissement de ce qu'on appelle la Dactylographie du Secrétariat, ou Version J.L. On voit [REDACTED] que la propriété matérielle de la Version du Secrétariat revient à l'Ancien E.F.P. Ce qui ne manque pas de poser quelques problèmes de

succession non encore réglés à savoir : où sont abrités les textes matériels de cette version, et comment ont-ils été dévolus au titre du partage des biens de l' E.F.P. et non de J. Lacan qui n'en était pas plus propriétaire qu'aucun des membres de l'Ecole.

3 - Une version dite Version LAB, faite autrefois dans une célèbre clinique psychiatrique, non sans que J. Lacan ait donné à son directeur, ( M. Ou.), le droit (verbal) d'enregistrer son séminaire et d'en faire le meilleur usage. C'est Mme D .., aux armoires toujours ouvertes par sa générosité, qui nous a permis de retrouver un exemplaire de cette version, également utilisée.

4 - Il est inutile de dire que nous attendons avec impatience de trouver de nouveaux documents, notes manuscrites d'auditeurs, etc..

-0-0-0-0-0-

Là-dessus se posaient quelques problèmes particuliers à ce Séminaire.

L'embrouillamini de Mai 68 ayant quelque peu perturbé l'ordre du monde, il était dans un temps, fort difficile de savoir si Lacan avait continué son séminaire, passé le 3 Mai.

Il apparaît que oui, et qu'il y a bien eu des séances les 8 et 15 Mai et le 19 Juin 1968. On ne dispose toutefois pas du texte de cette séance du 8 Mai, et c'est donc des 15 Mai et 19 Juin que nous produisons, pensons-nous, pour une des premières fois, le texte, en public, dans sa Version J.L. uniquement, les autres versions ne les donnant pas.

( 4

Nous espérons, demandons, des compléments d'information aux lecteurs.

-0-0-0-0-0-

Enfin pour conclure, en ce mois de Mai 1985 si

pluvieux, nous ne manquons pas de nous attrister et de nous réjouir. De nous réjouir que, dans un procès intenté au groupe Stécriture, dans son établissement du Transfert, par les Editions du Seuil ainsi que par l'exécuteur testamentaire de J. Lacan, le Tribunal des Référés ait rendu un verdict de non-lieu. Mais de nous attrister ensuite devant un pareil gâchis et l'obligation où l'on est de rester couvert pour se protéger des intempéries ...

